

4 février 2003

Retrait de lots d'électrodes ORBITER ST et STINGER à l'initiative de la société BARD France

L'Agence a été informée le 17 janvier 03 du retrait suivant :

La société BARD France a retiré du marché le 13 janvier 03 tous les lots des références 210001 à 210030, 210001M à 210030M, 210001S à 210030S, 210001SM à 210030SM, 320001 à 320009, 320100 du dispositif médical dénommé électrodes ORBITER ST et STINGER suite à un risque de déchirure de la face TYVEK du sachet. Ces dispositifs sont des électrodes électrophysiologiques pour ablation et mapping. Compte-tenu du nombre réduit de destinataires, la société BARD a prévenu ceux-ci directement.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'*AFSSAPS*.

site - http://www.hosmat.fr